

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LE GÉNÉRAL SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lle}
NIVERLET, libraires;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 1^{er} juin.)

Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 49 minut. soir, Omnibus.
4 — 32 — — Express.
4 — 1 — matin, Express-Poste.
10 — 28 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. matin, Express.
11 — 51 — — Omnibus.
6 — 6 — soir, Omnibus.
9 — 23 — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

On écrit de Berlin, 3 novembre, à la correspon-
dance Havas :

« Le comte Hartzfeld est parti aujourd'hui pour
Paris. Ses derniers entretiens avec le président du
conseil ont eu pour objet la prochaine conférence
de Paris. Malgré toutes les assertions contraires des
journaux, il est certain que le cabinet de Berlin a
pris une décision sur la question de l'union. Le pré-
sident du conseil n'a pas communiqué officiellement,
il est vrai, sa décision au cabinet de Vienne, mais
il est certain que la Prusse considère l'union comme
une impossibilité, et que le fait du retour des chefs
du mouvement de 1848 dans les Principautés et de
l'influence qu'ils ont exercée dans les dernières élec-
tions, a beaucoup contribué à cette manière de voir.
Pour notre cabinet, la question principale aujour-
d'hui pour les Principautés est un bon règlement
des rapports fonciers, l'établissement d'une organi-
sation administrative et le perfectionnement du ré-
glement organique de 1831. L'article du *Temps* d'au-
jourd'hui ne laisse pas de doute à cet égard. »

On écrit de Saint-Petersbourg, 28 octobre :

« Les journaux de Saint-Petersbourg ne cessent
de rappeler la nécessité du maintien de la paix eu-
ropéenne. *L'Abeille du Nord* a exprimé cette pen-
sée dernièrement, en faisant allusion au prince ré-
gent de Suède et en flétrissant comme un anachro-
nisme des vellétés de conquêtes que pourrait avoir
le successeur de Charles XII. Aujourd'hui *l'Inva-
lide russe* contient un article analogue faisant suite
à ses considérations sur les entrevues des empereurs
en Allemagne. Il examine les circonstances qui, en
dehors de ces entrevues, assurent la tranquillité de
l'Europe; les affaires de l'Inde qui obligent l'Angle-

terre à éviter toute complication européenne, la
confiance que l'Europe peu avoir dans la Russie qui
a besoin de la paix, enfin la position financière de
l'Europe invite tous les Etats au repos. *L'Invalide*
désigne la situation présente comme une accalmie à
laquelle pourront succéder de nouveaux orages,
mais seulement dans un avenir lointain.

« Du reste, ces considérations ne concernent que
l'Europe; sur ses frontières au Caucase, la Russie
reprenra la lutte avec de nouvelles forces dès le
printemps. La côte de Circassie est rigoureusement
bloquée dès à présent, et les communications des
montagnards avec la Turquie sont complètement
coupées. On ne doute pas que le Caucase ne finisse
par être complètement dompté. Le gouvernement
déploie beaucoup d'activité sur les frontières de la
Chine. On organise des tribus mongoles, qui se
sont soumises volontairement, en milices, et on
établit des petits forts sur la frontière chinoise. » —
Havas.

Le *Liverpool Albion*, annonce en ces termes
le départ pour les Etats-Unis d'un diplomate anglais,
chargé de régler l'affaire du bombardement de
Grey-Town et d'autres questions relatives à l'Amé-
rique Centrale :

« Le bombardement de Grey-Town est une af-
faire qui provoque de sombres réflexions de la part
de tous les hommes réfléchis d'Angleterre et des
Etats-Unis. Samedi, sir William Gore-Onseley
est parti sur *l'Arabia*, pour l'Amérique. On sait
qu'il a plein pouvoir pour régler cette question dé-
licate avec le président des Etats-Unis, ainsi que
les autres questions relatives à l'Amérique-Centrale
et aux Indiens Mosquitos. En faisant cette nomi-
nation, lord Palmerston a choisi un ministre qui
n'appartient pas à son parti politique, mais qui se

rattache aux Etats-Unis par sa femme, qui est la
fille d'un citoyen américain. Sir W. G.-Onseley
est un gentleman qui a acquis une grande réputation
d'homme d'Etat et de pacificateur; comme il est
l'ami personnel de M. Buchanan, nos frères,
en Amérique, verront sans doute que l'Angleterre
s'occupe du règlement de cette affaire désagréable
dans l'esprit le plus amical et par l'intermédiaire de
l'agent le plus conciliant. »

On lit dans le *Pays* :

« Une lettre particulière de Vienne, du 1^{er} no-
vembre, nous assure qu'on avait appris dans cette
ville, par voie télégraphique, que la Porte venait
d'approuver, sous la réserve de quelques modifica-
tions de détail, le traité préparé par la commission
européenne du Danube, pour la navigation du
fleuve. »

On lit dans le *Moniteur de la Flotte* :

« Quelques journaux ont déjà parlé de la per-
secution générale qui sévit en ce moment au Ton-
quin, autrefois royaume indépendant, aujourd'hui
province de la Cochinchine. Nous avons nous-mêmes
quelques détails sur ces désastres dont ces pauvres
chrétiens sont si souvent frappés, il n'est que
trop vrai que les églises ont été rasées, les mis-
sionnaires arrachés, chassés, les écoles fermées.

« Un évêque espagnol, vicaire apostolique du
Tonquin central, M^{re} Diaz, a été arrêté et incarcéré,
la chaîne au cou, dans la ville de Nam-Ting, située
près des côtes.

« Ce infortuné prélat, condamné à mort depuis
plusieurs mois, existait encore à la date du 15 juil-
let dernier, dans l'infâme prison où il avait été jeté,
au milieu de tous les scélérats du pays. M. l'amiral
Rigault de Genouilly, informé par le consul-géné-

FEUILLETON

LES DEUX SOEURS.

PREMIÈRE PARTIE. — MILAN.

(Suite.)

IV.

La princesse Bianca était dans sa chambre, debout,
les regards fixés sur le jardin d'où s'élevaient par inter-
vallés des bouffées de parfum. Ses traits pâlis, ses
grands yeux noirs abattus par une secrète langueur,
trahissaient la douleur mystérieuse qui dévorait son
âme.

Elle tourna lentement la tête vers une jeune fille
qui se tenait respectueusement à quelques pas derrière
elle.

— Antonia, lui dit-elle, étais-tu hier sur la grande
place? — Oui, Signora, répondit la jeune fille. — Alors,
tu as vu toute la cérémonie du triomphe? — Oui, Signora,
et jamais je n'ai assisté à un si beau spectacle : mon
bonheur eût été complet sans le malaise subit qui s'em-
para de vous et dont je fus témoin. — Oui, j'avoue qu'en
voyant ces pauvres gens venus à cette fête, sur le point
d'être écrasés par ce cheval furieux, je ne pus maîtriser
ma frayeur. — Ah! Signora, si vous eussiez vu en ce
moment le comte de Carmagnola, votre effroi eût cessé
aussitôt. Il était si beau de calme et de majesté, sur son
cheval fongueux, qu'on l'eût cru doué d'une puissance
surnaturelle, et que le sentiment dont on se sentait saisi
à son aspect était plutôt l'admiration que l'épouvante.

La princesse ne répondit pas; sa tête se pencha tout-
à-fait sur sa poitrine, et ses traits allanguis prirent une
fixité dévorante.

— Signora, reprit Antonia après un long silence, vous
paraissiez tout abattue ce matin; voulez-vous descendre

au jardin? cela distraira peut-être votre esprit des idées
qui l'attristent. — Je le veux bien, Antonia, répondit
Bianca d'un air distrait, descendons au jardin.

Pour parvenir de l'appartement de Bianca à l'escalier
qui conduisait aux immenses jardins du palais, il fallait
traverser une vaste salle qui, ne servant guère que de
passage, avait pour tout ameublement quelques por-
traits gris de poussière. En approchant de cette salle,
Bianca crut y entendre des pas lourds et mesurés comme
ceux d'une sentinelle. Elle entr'ouvrit légèrement la
lourde tapisserie qui l'empêchait de voir cet homme et
reconnut le capitaine Bramante.

Elle allait entrer, quand elle vit la porte qui lui faisait
face s'ouvrir et livrer passage à Carmagnola. Alors elle
s'arrêta, fit signe à Antonia de retenir jusqu'à son ha-
leine, et, debout contre la tapisserie, resta immobile,
en proie à une violente agitation. Qu'allait-elle entendre?
Nul ne le savait, et elle-même ne s'en préoccupait guère.
Mais on eût dit, à la voir tendre l'oreille, qu'elle atten-
dait un son pour le saisir au passage; et, en effet, au
premier mot que prononça le comte, le visage de Bianca
s'épanouit comme au bruit d'une voix aimée.

— Eh bien, demanda Carmagnola en abordant Bra-
mante. — Eh bien, rien encore d'inquiétant, général...
n'importe, je ne suis point rassuré... — Sois tranquille,
et fie-toi à la justesse de mon coup-d'œil. Le péril n'est
pas immédiat. — Il n'en existe pas moins, répliqua Bra-
mante; et je vous le répète, il est prudent de quitter Mi-
lan au plus vite, si vous ne voulez courir vous-même au-
devant de la mort.

Bianca entendait sans comprendre, à ce mot, pour-
tant, un frisson rapide la parcourut de la tête aux pieds.

— Bramante, reprit Carmagnola d'une voix grave, en
cédant, — il a cinq ans, — à tes conseils, je me suis

proposé un but magnifique, mais hérissé de dangers et
d'obstacles, et je n'aurai pas un moment de relâche que
ce but ne soit atteint, dussé-je périr dans la lutte terri-
ble que j'ai entreprise. Tiens... nous sommes seuls, et
comme tu le disais tout à l'heure, de grands périls me
menacent. Je ne voudrais pas mourir sans t'avoir dévoilé
mon cœur et t'avoir dit ma pensée tout entière! Ap-
prends donc qu'une ambition plus noble et plus haute que
celle d'acquiescer le nom d'un grand capitaine, m'a jeté
dans la carrière où le sort m'a si heureusement secondé.
Reconnais-tu cette femme, ajouta-t-il en désignant du
doigt un portrait dont les teintes pâlies attestaient les
ravages du temps. — Une femme! soupira Bianca, dont
les traits se couvrirent d'une pâleur livide, tandis que
ses yeux étincelèrent comme s'ils eussent été consumés
par une flamme intérieure. — Pauvre et sainte créature
du ciel, murmura Bramante, comment ne la reconnai-
trais-je pas? — Tu connais son dernier vœu? — Je le con-
nais, dit le capitaine à voix basse, puisque je vous en ai
fait le dépositaire. — Eh bien! Bramante, ou ce vœu
sera accompli, ou cette tête tombera, s'écria le comte
en posant le doigt sur son front. Si j'ai trouvé en moi la
force et l'intelligence nécessaires pour m'élever si haut,
c'est que j'ai voulu que le jour où la fille de cette
femme infortunée monterait sur le trône qui lui appar-
tient, elle me trouvât assez noble, assez grand pour
elle, car je l'aime de toutes les puissances de mon âme,
et en face de cette sainte martyre qui reçoit mes paroles
au séjour céleste, je fais serment solennel de n'avoir
jamais d'autre épouse. Mais voici l'heure à laquelle je
dois me rendre chez le duc de Milan; ne le faisons pas
attendre.

Et retournant tous deux vers la porte par laquelle était
entré Carmagnola, ils disparurent.

ral d'Espagne à Macao, de ce déplorable événement, résolu d'envoyer un bâtiment de guerre de sa station dans le golfe de Tonquin dont la navigation est abandonnée depuis cent cinquante ans par les Européens; le *Catinal*, commandé par M. le capitaine de frégate Lelieur de Ville-sur-Arce, a été choisi pour remplir cette mission; ce bâtiment est parti de Macao, le 4 novembre dernier, escorté d'un petit navire à vapeur du commerce ne tirant que six pieds d'eau, frété par M. le consul-général d'Espagne et qui pourra rendre comme explorateur d'utiles services dans des parages redevenus si inconnus.

Il y avait à son bord M. le comte Kleczkowski, secrétaire de la légation de France, sinologue distingué, accompagné d'un élève interprète de la légation et de plusieurs chrétiens tonquinois. Le *Catinal* devait se rendre d'abord au mouillage de Bonou-Quiona, à une vingtaine de lieues dans le sud de la ville de Nam-Ting. C'est que de là M. Kleczkowski devra entamer des pourparlers ayant pour but d'obtenir par des voies conciliatrices, la délivrance de M^r Diaz. M. Lelieur avait d'abord reçu l'ordre de recueillir à son bord tous les missionnaires ou chrétiens indigènes qui viendraient chercher un refuge sous son pavillon.

Quel que soit le résultat qu'on puisse espérer des démarches dont M. Rigault de Genouilly a pris l'initiative, on ne saurait méconnaître que cet officier général a bien compris les devoirs de sa position en entreprenant de délivrer un évêque catholique, d'une nationalité étrangère, des mains d'atrocités bourreaux: l'Empereur est reconnu d'une commune voix, par les catholiques et par les protestants, comme le protecteur des chrétiens catholiques dans l'extrême Orient, comme en tout temps les souverains de la France ont été les protecteurs des chrétiens du Levant. L'approche de la mauvaise saison, la possibilité de dangers à courir dans une navigation difficile, sont des considérations qui devaient s'effacer devant les motifs d'humanité qui apaisent nos braves marins à la délivrance d'un saint évêque, ainsi que devant la convenance des bons offices à accorder à une nation alliée et amie, et enfin devant la nécessité de justifier la primauté du pavillon français dans le protectorat des intérêts catholiques.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Berne, 4 novembre. — Le Conseil fédéral ayant décidé l'établissement d'un consulat au Havre, M. Wanner fils a été nommé consul de la Confédération helvétique en cette ville.

Londres, 5 novembre. — L'opinion générale des journaux est que la Banque haussera son escompte aujourd'hui. On croit que son bilan qui doit être publié demain sera défavorable.

Le Parlement est prorogé au 17 décembre.

Trieste, 5 novembre. — Les nouvelles de Constantinople sont du 31 octobre.

Alors, à moitié folle d'anxiété, les traits défigurés par le feu de la jalousie qui lui dévorait le cœur, Bianca s'élança vers la place qu'ils venaient de quitter, et jeta un regard plein de désespoir sur le portrait que Carmagnola avait désigné du doigt à Bramante.

Ce portrait était celui de la duchesse Béatrix.

— Ma mère... s'écria la jeune fille, passant subitement de la douleur la plus violente à l'extase du bonheur. Ma mère!... Ainsi, c'est moi, moi qu'il aime et qu'il aime à ce point!... Oh! mon Dieu! mon Dieu! je ne demandais pas tant de bonheur!

V.

Avant d'entrer chez Visconti, Carmagnola s'arrêta un instant dans la grande salle d'attente qui précédait le cabinet du duc et que remplissait toujours la foule des courtisans. Il voulait juger, par l'accueil que lui feraient ces hommes, si le duc avait laissé transpirer quelque chose des intentions malveillantes qu'il nourrissait évidemment contre lui. Il ne tarda pas à reconnaître, dans l'empressement dont il fut l'objet, la dissimulation ordinaire de Visconti.

Tous les seigneurs réunis là appartenaient aux plus notables maisons de la Lombardie; tous connaissaient et presque tous méprisaient à coup sûr la bassesse de son origine, et cependant ce fut à qui l'aborderait le premier, à qui lui presserait la main, à qui lui rappellerait, avec l'accent de la plus vive admiration, les brillantes victoires qu'il venait de remporter. Ce fut pour lui comme un second triomphe: le triomphe de la cour après celui de la place publique. Seulement, des cent mille voix qui acclamaient son nom sur le pavé de la place, pas une ne mentait à sa conscience, tandis que des deux cents voix qui exaltaient son mérite sous les lambris du palais ducal, il n'en eût pas trouvé dix sincères. Carmagnola avait

M. de Prokesch avait eu deux conférences avec Reschid-Pacha et Ali-Pacha au sujet des affaires de Serbie, d'Albanie et des Principautés.

Les Chambres grecques seront ouvertes le 13 novembre et prorogées immédiatement à six semaines.

Londres, 5 novembre. — Le Conseil de la Banque d'Angleterre a décidé de porter le taux de l'escompte à 9 0/0.

Marseille, 5 novembre. — Le paquebot apporte les nouvelles suivantes de Constantinople, du 28 octobre:

Les Divans des Principautés se sont d'abord divisés sur le choix du prince, la minorité voulait un prince indigène, puis les Divans se sont prononcés à l'unanimité pour un prince étranger, appartenant à un Etat non voisin de la Moldavie et de la Valachie.

Le Sultan s'est montré très-irrité en apprenant le vote des Divans, et le surlendemain de la nouvelle, en dinant chez Reschid-Pacha, il a témoigné de nouveau son irritation; il a agi de même chez Fethi-Pacha.

Moustapha-Pacha n'a pas donné sa démission, il a été brusquement destitué. Un firman est venu lui apprendre pendant la nuit qu'il était mis en disponibilité. Aali-Pacha a été invité à rester à son poste, ainsi que Fuad-Pacha, président du Tauximat.

La *Presse d'Orient* dément les assassinats de prêtres chrétiens par les Kurdes, elle se dit également autorisée à démentir le fait, que les Européens soient en Turquie propriétaires immobiliers.

Une dépêche anglaise publiée à Constantinople rapporte que le général Ontram a écrit de Cawpore qu'il y avait 150,000 rebelles en armes dans le royaume d'Onde. Les autres nouvelles publiées à Constantinople sur la prise d'Onde, sont conformes à celles de Londres.

Huit bâtiments ont fait naufrage aux bouches du Danube.

Berne, 5 novembre. — Des enrôlements militaires ayant eu lieu dans certains cantons, pour une prétendue légion britannique, le ministre d'Angleterre a déclaré au conseil fédéral qu'il n'existait aucune légion de ce genre. Les gouvernements cantonaux seront avisés de cette déclaration. — Havas.

FAITS DIVERS.

On écrit de Wittonville, près Nancy, le 30 octobre:

« Hier, vers 3 heures du soir, les habitants de Wittonville, de Champey, de Preney, de Pagny et des villages voisins, ont été les témoins d'un phénomène qui leur inspirait autant de stupeur que d'étonnement; c'était pour eux le signal précurseur de quelque grand événement. Or, le phénomène qu'ils contemplaient avec tant d'effroi, c'était une trombe considérable qui s'élevait entre Champey et Pagny, de la Moselle jusqu'au nuage très-sombre qui pla-

l'esprit trop supérieur pour se faire illusion sur ce point. Mais son orgueil de plébéien, orgueil grand et légitime d'ailleurs, jouissait avec une profonde satisfaction des hommages forcés que ces grands seigneurs rendaient à son mérite et à sa puissance. Il reçut ces avances avec une dignité calme et sérieuse, sans ostentation et sans fausse modestie, en homme qui se souvient de son passé et qui sait apprécier la valeur qu'il a acquise.

Après cette épreuve que l'empressement de ses admirateurs menaçait de rendre beaucoup trop longue, Carmagnola entra enfin chez Visconti, laissant dans la grande salle son fidèle Bramante, qui lui-même se vit aussitôt accosté et questionné par les courtisans. Philippe-Marie était seul. A l'entrée de Carmagnola, il se leva subitement de son siège, et, contre toutes les lois de l'étiquette et des convenances, courut lui-même au-devant du général, qu'il contraignit de s'asseoir en face de lui. Des prévenances aussi outrées auraient achevé de convaincre Carmagnola du danger dont il était menacé, s'il eût pu conserver quelque doute à cet égard, après ce que Bramante lui avait déjà révélé.

— Comte de Carmagnola, lui dit le duc avec un sourire plein de bonhomie, je vous ai dit hier que je voulais vous prouver, par une récompense éclatante, la haute estime que je fais de votre personne; mais de quel prix payer des services tels que les vôtres? Quels titres, quelles dignités vous conférer qui soient à la hauteur où vous avez placé votre nom? Et à défaut de titres et de dignités dont l'éclat ne saurait rien ajouter à votre gloire, quelle faveur puis-je offrir au comte de Carmagnola qui puisse aller à la taille de cette renommée dont retentit toute l'Italie! Voilà, mon cher comte, l'objet de mes réflexions depuis hier, et je vous avoue qu'elles me plongent dans une grande perplexité. — Prince, répondit

nait sur le bassin de la rivière. Elle offrait d'abord l'aspect d'une colonne de 60 à 70 centimètres de diamètre, soutenant le nuage qui paraissait immobile, mais qui se gonflait à vue d'œil. L'eau montait en tourbillons avec une rapidité surprenante et un bruit sensible à 2 kilomètres de distance. Puis tout-à-coup cette immense colonne d'eau, prenant la forme de la queue d'un serpent, a offert aux yeux de tous, des ondulations et des sinuosités admirables; peu à peu elle s'est amincie par la partie inférieure n'offrant plus que l'apparence d'une corde gracieusement balancée dans les airs; enfin, après une durée de 20 minutes, elle a complètement disparu dans le nuage qu'elle avait dû considérablement charger d'eau. Elle n'a pas tardé à produire de terribles effets, et le nuage qu'elle avait grossi est allé porter sur les terres d'Ary et de Novéant une grêle effrayante et une pluie torrentielle; c'eût été un nouveau désastre si les récoltes n'eussent été complètement terminées.

— Il y a quelques jours, un pavillon de l'entrepôt d'Anvers s'est écroulé, et plusieurs ouvriers ont péri dans cette catastrophe. Quelques corps avaient été retrouvés, d'autres étaient restés ensevelis sous les décombres, et l'on espérait peu d'en retrouver vivants; cependant les travaux de sauvetage avaient été poursuivis avec activité, et, dimanche, on a retrouvé vivant et sans blessures le nommé Mertens.

On avait travaillé pendant tout l'après-dîner et même pendant la nuit du samedi au moyen de la lumière électrique. Le dimanche, au quart avant midi, on travaillait encore au déblaiement; mais on était décidé à cesser à midi, pour donner aux mineurs, sur la brèche depuis trois grands jours, le temps de se reposer un peu, afin qu'ils pussent reprendre les travaux lundi matin avec une nouvelle ardeur.

Vingt minutes avant midi, un photographe était venu s'établir devant la brèche, pour prendre une vue du théâtre de la terrible catastrophe. Au moment où l'appareil se trouvait en place, que la lunette était braquée et que l'artiste avait, comme on dit en termes techniques, mis au foyer, l'ordre fut donné aux chasseurs et aux mineurs travaillant dans les décombres de s'arrêter et de se tenir immobiles, pour ne pas empêcher l'opération photographique. De cette immobilité, il résulta un silence général. Tout-à-coup on crut entendre des cris lointains. Bientôt ces cris devinrent plus distincts. Evidemment c'étaient ceux d'un malheureux qui appelait son secours. On se dirigea vers l'endroit d'où partaient les cris. C'était une des victimes de la catastrophe qui parvenait à se faire entendre, maintenant qu'en déblayant on s'approchait de plus en plus du tombeau où elle se trouvait ensevelie.

On se remit à l'œuvre avec une ardeur fiévreuse, et, après deux heures d'un travail opiniâtre, on arriva à l'endroit où gisait Mertens. Déjà on savait qui il était, car il avait pu répondre aux questions

Carmagnola d'un air pénétré, on accuse les grands d'ingratitude, et trop souvent on les accuse à juste titre. Combien ne dois-je pas rendre grâce à la Providence qui vous a donné des sentiments si généreux, et surtout si rares chez les hommes qui occupent le rang suprême! Non content de m'avoir fait rendre des honneurs qui prouvent plutôt la grandeur de votre âme que mon mérite, sur lequel je ne m'abuse pas, vous voulez m'accabler de nouvelles faveurs, et vous n'en trouvez pas qui témoignent assez hautement de votre reconnaissance. Ah! prince, que de noblesse! et quel malheur que tous les souverains ne vous ressemblent pas! — Dites plutôt, mon cher comte, quel malheur pour les souverains de ne pas avoir des capitaines comme l'illustre, comme le loyal et vaillant Carmagnola! Et quand vous vous êtes chargé de leur faire comprendre ce malheur-là, vous vous étonnez que je fasse tout ce qui est en mon pouvoir pour m'attacher le plus fameux capitaine de l'Italie! Mais en vous liant à moi par quelque insigne faveur, je songe plus encore à mon intérêt qu'à votre. Aussi, ajouta Visconti d'un ton insinuant et expressif, voudrais-je en trouver une qui vous unit à moi de façon à ce que je fusse bien assuré de toujours vous conserver à la tête de mes armées quand je fais la guerre, à la tête de mon conseil quand je suis en paix; car vous avez prouvé que vous étiez aussi grand politique que général habile. Voyons, mon cher comte, ne pourriez-vous me mettre sur la voie? Cherchez donc dans votre esprit la plus haute récompense que vous ayez rêvée, quelque chose qui puisse non pas grandir votre position, c'est impossible, mais la consolider, lui donner une base solide et inébranlable, et je suis prêt à accomplir votre vœu, quel qu'il soit.

(La suite au prochain numéro.)

qu'on lui avait criées de loin. Cependant, avant de pouvoir le retirer de sa cachette, on fut obligé de pratiquer une ouverture dans une espèce de cloison qui s'était formée autour de lui, et qui avait servi en partie à le préserver d'une mort presque certaine.

Placé sur une civière, Mertens a été transporté immédiatement à l'hôpital. Avant de quitter le théâtre du désastre, il a relevé plusieurs fois la tête pour regarder les décombres et bien se persuader qu'il venait d'échapper miraculeusement à un danger effrayant, à une mort presque certaine. Hier matin, il allait parfaitement bien.

Mertens se trouvait au quatrième étage, au moment où l'éboulement eut lieu. Il s'abîma avec les balles, les caisses, les planchers, les poutres, jusqu'au rez-de-chaussée. Là, plusieurs poutres s'étant croisées et arc-boutées au-dessus de sa tête, il s'est trouvé enfermé dans une espèce de cage et préservé de toute atteinte. Il avait du riz à sa portée, mais il dit qu'il n'a pas voulu en manger de crainte d'augmenter la soif qui le tourmentait dès le lendemain de la catastrophe.

— Nous avons déjà parlé des expériences d'éclairage électrique qui se pratiquent dans les chantiers du Creusot. Ces expériences se continuent et prennent un caractère d'application permanente.

« Aujourd'hui, dit le *Courrier de Saône-et-Loire*, il n'est plus douteux que l'éclairage des chantiers et des ateliers ne puisse avoir lieu d'une manière avantageuse, et les essais qui se prolongent n'ont plus pour objet que de déterminer la position la plus convenable à donner aux appareils et aux réflecteurs dans les ateliers. A cet effet, l'ingénieur de la Compagnie lyonnaise de l'électricité, mandaté de Paris, vient d'arriver pour étudier cette dernière question.

« Nous avons donc tout lieu d'espérer maintenant que l'administration du Creusot, célèbre déjà par tant d'initiatives et de progrès heureux, aura encore été la première à faire faire ou pas à cette belle invention.

« Déjà, chaque soir, le passage de la Saône, par les nombreux ouvriers de l'usine, est subitement éclairé, en dirigeant sur la rivière le jet lumineux d'une des lampes photo-électriques qui éclairent le chantier. Nul doute aujourd'hui pour personne que, par ce moyen, les accidents à redouter par les grandes eaux et qui auraient de si funestes conséquences par le nombre des passagers ne soient, avec un pareil secours, devenus complètement impossibles.

« L'autre soir, à l'instant où le bateau à vapeur de Lyon virait de bord pour aborder, manœuvre toujours difficile et souvent même dangereuse, il a été subitement inondé de lumière. L'ingénieur des applications dit pouvoir organiser un appareil, sur un chariot roulant, qu'un seul homme pourrait traîner immédiatement là où besoin serait.

« Qu'on se figure quelle ressource un tel appareil offrirait dans les incendies, les émeutes, les travaux d'urgence des ponts-et-chaussées, du génie militaire en campagne, etc. »

— On lisait, il y a deux jours, dans le *Propagateur de la Somme* :

« Un phénomène de combustion spontanée vient d'avoir lieu à la fabrique de sucre de Montdidier. Lundi, dans l'après-midi, le bruit se répandit que le feu venait de se déclarer dans le tas de charbon de terre dont, chaque année, il se fait une immense provision. Le fait était exact : une fumée épaisse s'en échappait et indiquait par sa présence l'existence d'un foyer intérieur. De nombreux ouvriers furent aussitôt employés au déblaiement de ce combustible, et depuis lors on ne cesse d'essayer de soustraire à l'incendie les parties demeurées intactes. Au moment où nous publions ces lignes, le foyer n'est pas encore complètement détruit. La quantité contenue dans la fosse peut être évaluée à dix mille hectolitres au moins. »

Pour les faits divers : P.-M.-E. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Londres, 6 novembre. — New-York, 24 octobre. La situation ne s'améliore pas, et depuis le 1^{er} août 900 faillites environ sont officielles, avec un passif de 90 millions de dollars. Les affaires sont nulles. — Havas.

DEUXIÈME CONCOURS.

La France littéraire décernera, au mois de février 1858, divers prix, aux meilleurs travaux qui lui auront été adressés rue de Pozy, 29, à Lyon, d'ici au 15 janvier prochain, et dont voici la nature :

- 1^o Une Nouvelle morale de 5 à 10 pages ;
- 2^o Une Ode dans le genre gracieux ;
- 3^o Un Sonnet.

Les concurrents choisiront eux-mêmes leurs sujets. Le prix de la Nouvelle et celui de l'Ode, consistent chacun en 12 volumes de choix.

Le prix du sonnet se compose de quatre volumes. Il y aura des accessits donnant droit à des prix inférieurs.

Chaque ouvrage envoyé devra porter une épigraphe, répétée sur un billet cacheté et renfermant le nom et l'adresse de l'auteur.

Le compte-rendu du Concours sera inséré dans la Revue, ainsi que les pièces couronnées.

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Du 29 octobre au 4 novembre.

La liquidation de la rente et celle des chemins de fer se sont opérées avec le plus grand calme. Le report assez tendu sur le 2 p. 100, a été très-faible sur les chemins, et s'est même plus d'une fois transformé en report, ce

qui atteste plus que jamais la différence qui continue, caractériser la position respective des deux marchés. La spéculation est à la hausse sur la rente et à la baisse sur les chemins. Les vendeurs ont conservé leurs positions, et n'ont pas hésité à payer un déport qui s'est élevé jusqu'à 2 fr. 50 sur le Crédit mobilier.

Le rapport de M. Magne, sur la situation financière, publié à la fin de la semaine dernière, a ranimé la confiance et rendu un peu de vivacité aux affaires. La rente 3 0/0 s'est relevée à 67 fr., et est restée à ce prix en liquidation, tandis qu'elle était demandée pour fin novembre à 67 40 et 67 45.

Mais les nouvelles défavorables des États-Unis et surtout la baisse des consolidés, n'ont pas permis à ces prix de se soutenir. Le cours de 67 fr. semble correspondre si bien à la situation, et à l'attitude expectante prise par la spéculation, qu'il est aussi difficile de le dépasser en hausse qu'en baisse. Si les vendeurs arrêtent leurs opérations au-dessous de 67 fr., dès qu'on atteint 67 50 ou 67 40, les ventes recommencent et le comptant cesse d'acheter. Aussi, depuis lundi, la rente n'a fait que fléchir, et le report est presque entièrement perdu.

Les cours des chemins n'ont presque pas varié. Presque toutes les lignes sont arrivées à la limite extrême de la baisse; on n'ose pas vendre du Lyon au-dessous de 820 fr. du Nord au-dessous de 870. Ces actions sont forcément retenues dans un cercle d'oscillations dont elles ne s'écarteront que le jour où la hausse fera explosion. L'importance du découvert qui s'est formé et qui se perpétue depuis plusieurs mois, la difficulté de se procurer des titres, donneront alors au marché un élan irrésistible.

L'Orléans et le Midi sont les lignes sur lesquelles pèse le plus la spéculation. Le Beziers est aussi très-offert et touche presque à 500 fr. Le Saint-Rambert est tombé au-dessous du pair. Les actions nouvelles des Ardennes sont assez bien tenues à 470.

Le marché industriel est en assez mauvais état, on n'aperçoit guère que des offres sur la plupart des valeurs. Les actions du Comptoir Bonnard ont de la peine à se relever, et sont toujours offertes à 128 75. Les aciéries Jackson trouvent peu d'acheteurs. Les marbrières du Maine donnent lieu à des transactions suivies, et la Caisse centrale de l'industrie se négocie à 122 fr.

Une affaire qui avait disparu depuis assez longtemps de la cote, la canalisation de l'Ebre, va faire sa rentrée à la Bourse dans d'excellentes conditions. Le prochain achèvement des travaux de cette entreprise, placée sous le patronage de hautes notabilités financières de la France et de l'Espagne, fixe l'attention des capitalistes. La Caisse des actionnaires vient de prendre un intérêt important dans cette affaire, et se propose de faire participer le public aux avantages qui en découlent. Un intérêt de 6 0/0 est garanti aux actionnaires. — A Dupont. (Correspondance générale de l'Industrie.)

BOURSE DU 5 NOVEMBRE.

3 p. 0/0 baisse 15 cent. — Ferme à 66 80
4 1/2 p. 0/0 hausse 43 cent. — Ferme à 90 75.

BOURSE DU 6 NOVEMBRE.

3 p. 0/0 baisse 10 cent. — Ferme à 66 70.
4 1/2 p. 0/0 hausse 23 cent. — Ferme à 91 00.

P. GODET, propriétaire-gerant.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

APRÈS DÉCÈS.

Le lundi 9 novembre 1857, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri Plé, commissaire-priseur, en la maison où est décédée dame veuve MEURIER, faubourg des Ponts, rue de la Visitation, à la vente publique aux enchères du mobilier dépendant de sa succession.

Il sera vendu :

Plusieurs lits, couettes, matelas, quantité de draps, rideaux, couvertures, nappes, serviettes, essuie-mains, effets à usage d'homme et de femme, armoire, commode, secrétaires, pendules, glaces, tables, fauteuils, chaises, batterie de cuisine, bois de chauffage et quantité d'autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. %.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Par le ministère de M^{es} DELY et LEPAGE, notaires à Angers,

En la salle de la Mairie de Doué, Le lundi 23 novembre 1857, à midi,

Diverses Coupes de Bois taillis,

Dépendant de la forêt de Brignon, Sise commune de Nueil-sous-Passavant. S'adresser, pour visiter les coupes, à M. DALENÇON, garde du château de

Preuil, commune de Nueil, et pour plus amples renseignements aux notaires. (602)

A VENDRE

Ensemble ou séparément, PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M^e LEROUX, notaire à Saumur, Le dimanche 20 décembre 1857, à l'heure de midi,

3 MAISONS NEUVES

Formant un même corps de bâtiment, Appartenant à M. LEGUIN, patrier à Saumur,

Situées à Saumur, rue Courcouronne, près l'église Saint-Nicolas,

Joignant dans leur ensemble d'un côté M. Tailbouis, d'un côté M. Stelvagen.

La première maison, joignant celle de M. Tailbouis, consiste en 12 chambres à cheminée, cabinets, greniers, cour, caves et pompe.

La seconde maison, actuellement louée en garni, se compose de 11 chambres à cheminée, cabinets, grenier, cour, caves et pompe.

La troisième, occupée par M. Leguin, consiste en 10 chambres à cheminée, grands cabinets, greniers, cave, cour et pompe.

L'une de ces maisons pourra être vendue garnie de meubles neufs.

Il sera accordé toute facilité pour les paiements.

On pourra traiter, avant l'adjudication, en s'adressant à M. LEGUIN, ou à M^e LEROUX, notaire à Saumur.

Etude de M^e DUTERME, notaire à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE,

Le dimanche 22 novembre 1857, à midi, et jours suivants, s'il y a lieu, il sera procédé, par le ministère de M^e DUTERME, notaire à Saumur, au château de Fourneux, situé commune de Dampierre, à la vente publique aux enchères du mobilier garnissant ledit château.

Il sera vendu :

Bois de lit, couettes, matelas, oreillers, traversins, couvertures, linges, fauteuils et canapés antiques, bergères, ustensiles de cuisine, vaisselle, malles, caisses, tables de toilette, tables de nuit et autres, pendule en albâtre, glaces, commodes et armoires antiques, instruments de musique, chaises de toutes sortes, bouteilles vides, bois d'ouvrage et à brûler, alambic en cuivre, quantité d'autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. %.

A VENDRE

OU A LOUER

Présentement,

MAISON et JARDIN

ET CAVE EN ROC,

Situés à Saumur, rue de la Gueule-du-Loup, avec issue sur la rue du Pres-soir-Saint-Antoine.

S'adresser à M. Félix BONNEMÈRE, ou à M^e DUTERME, notaire à Saumur.

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE OU A ARRENTER, EN TOTALITÉ OU EN DEUX PARTIES, UNE MAISON,

Située à Saumur, rue de la Visitation,

Appartenant à M. Richard Dutour, et occupée en partie par le sieur Joblain. Elle se compose de deux corps de bâtiments séparés par une cour, et elle joint d'un côté le sieur Gatineau, d'autre côté le sieur Gallé.

S'adresser à M. RICHARD-DUTOUR, sellier-bourellier à Doué, et audit M^e LEROUX. (609)

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE

En totalité ou en détail,

LE CLOS DE VIGNE DES HAUTS-SENTIERS et de LA GRAVELLE, Situé au Pont-Fouchard, commune de Bagneux,

Contenant 3 hectares 15 ares 52 centiares.

Ce clos pourra être très-facilement divisé par parcelles, selon le désir des acquéreurs.

S'adresser, pour tous renseignements, à M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur. (611)

Etude de M^e GABEAU, notaire à Bangé.

A VENDRE

EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES
OU A ÉCHANGER

TROIS FERMES ET TROIS CLOSERIES,

Situées communes de Saint-Martin-d'Arcé et de Chevire-le-Rouge, en un seul tenant, sur le bord de la route de La Flèche et à deux kilomètres de cette dernière ville.

L'adjudication aura lieu en l'étude et par le ministère dudit M^e GABEAU, le dimanche 22 novembre 1857, à midi précis.

DÉSIGNATION.

La MÉTAIRIE DE LA CHALOPINIÈRE, composée de : bâtiments d'habitation et d'exploitation, jardin, cour, issues et autres dépendances, terres labourables, prés et bois-taillis, contenant 45 H. 06 A. 80 C.

La MÉTAIRIE DE L'ESPAGNOLE, composée de vastes bâtiments d'habitation et d'exploitation, cour, jardin, verger et terres labourables 34 29 30

La MÉTAIRIE DU GAULT, consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation, cour, jardin et terres labourables, contenant 25 35 60

La CLOSERIE DE LA BRUNELLIÈRE, composée de bâtiments d'habitation et d'exploitation, cour, jardin et terre labourable, contenant 10 23 03

La CLOSERIE DE LA PESSARDIÈRE, consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation, cour, jardin et terres labourables, le tout d'une superficie de 6 98 30

Et la CLOSERIE DE L'ARCERISERIE ou LA CERISERIE, consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation, et terres labourables d'une superficie de 5 11 80

Total 127 04 83

On pourra traiter de gré à gré avant l'adjudication.

Pour tous renseignements, s'adresser soit audit M^e GABEAU, notaire, soit à M. BRY, propriétaire aux Rosiers. (610)

A VENDRE

Pour entrer en jouissance de suite,

UNE PROPRIÉTÉ,

D'une contenance d'environ 20 hectares dans un seul tenant,

Située près l'étang du Bellay, commune de Brain-sur-Allonnes.

Cette propriété, plantée en belles sapinières de différents âges, vignes, châtaigneraies, landes et marronniers en grande quantité et en plein rapport, est située dans un pays qui offre tous les agréments d'une chasse magnifique.

S'adresser à M^e DENIAU, notaire à Allonnes (Maine-et-Loire.) (603)

Étude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur, place de la Bilange.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 8 novembre 1857,

En l'étude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

UNE MAISON,

Nouvellement restaurée, située à Gaure, commune de Varennes-sous-Montsoreau, avec façade sur la route impériale de Tours à Nantes, divisée en trois corps de bâtiments, élevés d'un rez-de-chaussée, d'un premier et d'un second étage, grenier au-dessus.

Cours et jardins attenants à la maison.

Le tout, contenant en superficie 11 ares, joint au nord un courant d'eau, au levant M. Vincent, au midi la levée de la Loire, M. Milsonneau-Gallé et une cour commune, et au couchant M. Milsonneau et les héritiers Nicolas Gaitton.

Cette maison était autrefois habitée par M. Fraimbault-Rousseau.

L'acquéreur entrera en jouissance de suite. Mise à prix 4,000 fr. Une seule enchère prononcera l'adjudication.

S'adresser audit M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur. (577)

A VENDRE

UNE JOLIE PROPRIÉTÉ,

Située à Munet, appartenant à M. Sallé.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (568)

Etude de M^e POYNOT, notaire à Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire).

A VENDRE

A L'AMIABLE,

EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES,

LA TERRE DE L'ABBAYE DE MÉRON,

Située au bourg de Méron, à 3 kilom. de Montreuil-Bellay,

Composée de vastes bâtiments de maîtres, cours, servitudes, jardins, bosquets; maison et servitudes de fermiers, dans un ensemble clos de murs, contenant 1 H. 08 A. 30 C.

Terres labourables, 1^{re} qualité, y appartenant 59 56 »

Prés naturels 6 14 »

Vignes 2 87 80

Total 69 56 10

Les BOIS DE MÉRON, contenant 44 H. 80 A. } 57 » »

La PIÈCE de LA MALGAGNE, y atten^t. 12 20 } 57 » »

Total 126 56 10

Les bois sont très-giboyeux, et renferment beaucoup de faisans. Voir les placards, pour cette dernière partie, dont la vente est fixée au 22 novembre 1857, à Mollay, à la mairie de Saint-Just-sur-Dive, à midi.

S'adresser, pour traiter : A M. BROSSÉ, négociant à Saumur, quai N.-Dame; A M. BERTRAND-PROU, ancien banquier à Chinon; A M^e POYNOT, notaire à Montreuil-Bellay;

Et enfin, pour visiter les lieux, à M. RAYNEAU, fermier à Méron.

Entrée en jouissance de suite.

Toutes facilités seront accordées pour les paiements. (600)

On demande à emprunter une somme de 15,000 fr.

S'adresser à M. PATOUELLE, successeur désigné de M^e BRY, notaire à Montreuil-Bellay. (604)

A CEDER

DE SUITE.

UN MAGASIN DE TAPISSIER MARCHAND DE MEUBLES.

Ayant une des meilleures clientelles de la ville.

On resterait quelque temps avec l'acquéreur, s'il le désirait.

Il y aura toute facilité pour les paiements.

S'adresser à M. DROUARD, rue de la Tonnelle. (453)

DÉPOT de BOIS de CHAUFFAGE

Chez GUYOMARD, près la Croix-Verte, à Saumur. (586)

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE

La Ferme des Nonnes,

Située commune de Villebernier, Près la rue Beauvoier, et par extension commune d'Allonnes.

Consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation, jardin, terres labourables et prés, d'une contenance de 3 hectares 95 ares, exploitée par le sieur Dolivet.

S'adresser, pour tous renseignements, à M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur, place de la Bilange. (595)

A VENDRE

1^o Deux petites FERMES, commune de St-Lambert.

2^o Et le GRAND JARDIN de Nantilly, qui sera divisé au gré des acquéreurs.

S'adresser à M. GAURON-LAMBERT.

A VENDRE

UN PRÉ,

Situé dans la Clarisière, commune de Saumur, contenant 1 hectare 25 ares 60 centiares.

S'adresser, pour traiter, à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (574)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

LA FERME

DU PETIT-TERTRE,

Commune de Saint-Lambert-des-Levées, près Saumur, contenant 13 hectares 45 ares 32 centiares. (532)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

ADJUDICATION

Par suite de licitation entre majeurs,

Le dimanche 29 novembre 1857, à midi,

En l'étude et par le ministère de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur,

DES

BIENS

Ci-après désignés,

Appartenant à MM. Gustave et Romain VIGER :

1^o Ville de Saumur.

Une maison, rue Royale, n^o 21;

Une maison, rue Royale, n^o 23;

Une maison, magasin, cour et dépendances, rue de l'Abreuvoir, n^o 2;

Une maison et dépendances, rue de l'Abreuvoir, n^o 3;

Un jardin, rue de l'Abreuvoir.

(Ces immeubles seront réunis ou divisés au gré des acquéreurs).

2^o Commune de Saint-Cyr-en-Bourg.

Trente-huit ares 50 centiares de vigne, au canton de la Barre.

3^o Commune des Rosiers.

Trois hectares 30 ares de terre labourable et pré, dans la pièce de la Ligne.

(Cet immeuble pourra être divisé au gré des acquéreurs).

S'adresser audit M^e LE BLAYE, dépositaire du cahier des charges et des titres de propriété. (590)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

Par adjudication,

En l'étude dudit M^e LEROUX,

Le lundi 9 novembre 1847, à midi,

LA PROPRIÉTÉ DE FELINE,

Dépendant de la succession de M. Berthelot-Couscher.

Située dans la commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, à 3 kilomètres de Saumur.

Et consistant en petite maison de maître, maison de fermier, jardin, cour, servitudes, ouches, logements en caves, pâtis complantés de noyers, terres labourables, prés, clos de vigne et bois-taillis, le tout de la contenance de 29 hectares 61 ares 05 centiares. (581)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre. En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,